

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 22 juin 2021

Délibération n°37 - 2021 relative à une demande de subvention FEDER

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve la transmission de la demande de subvention FEDER pour le projet FreeBioWave et autorise le président à signer la lettre d'engagement.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président




Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Note demande de subvention FEDER

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07/07/2021

Document mis en ligne le : 07/07/2021